

Printemps Tous au jardin



www.ploermel.fr

avril 2013
N° 14



Hôtel de ville, fin du chantier p. 8



Dossier : Jardiner au naturel p. 13



Mes idées, mon quartier p. 28

Sommaire

- 2 Cet hiver à Ploërmel
- 3 Édito/Agenda
- 4-5 Actualités
- 6-7 La vie de ma ville
- 8-9 Conseil municipal
- 10-11 Jeunesse
- 12 Commerce
- 13-17 Dossier : Jardiner au naturel
- 18-19 Sélection de la médiathèque
- 20 Action Sociale
- 21 Sport
- 22-23 Culture
- 24-25 Tourisme
- 26 Tribune
- 27 Engagement
- 28 Mes idées, mon quartier

Directrice de la publication :
Béatrice Le Marre

Comité de rédaction :
M. Brochard, R. Kerouedan,
B. Le Marre, C. Médard, M. Pageot,
P. Ricaud, C. Houbloup

Ont collaboré à ce numéro :
C. Houbloup, A. Le Moulec,
J. Jagoury, Médiathèque,
É. Péchard, K. Gaultier,
A. Le Boudouil, L. Duval, G. Coudé,
B. Chirlias, L. Ferrec, C. Wilhelm,
J.L. Laly, GBO, M. Bureau

Crédits photographiques :
C. Houbloup, A. Le Moulec,
G. Moingeon, J.F. Guillon,
Y. Mainguy, G. Faily, F. Coyac,
G. Coudé, B. Chirlias, É. Le Renard,
L. Ferrec, P. Panier, D. Venturini

Conception graphique
et exécution : Agence Mozaïque

Impression :
RIM
PA de la Chaussée
56 220 MALANSAC

Tirage : 5 000 exemplaires



Cet hiver à Ploërmel



Les cérémonies des vœux se sont succédées à la salle des fêtes : le 8 janvier au personnel, le 23 janvier aux entreprises, le 25 janvier aux pompiers et aux gendarmes, et enfin le 1^{er} février à la population, aux associations et aux nouveaux arrivants.



Après plus d'un mois de recensement, l'ensemble de l'équipe s'est retrouvé pour un dernier moment convivial, avec madame le maire de Ploërmel, qui a tenu à remercier tous les agents pour leur implication (Plus d'infos p.6).



Monseigneur CENTÈNE s'est rendu le mardi 12 février à la Maison des Solidarités pour y rencontrer les associations et les élus du territoire.



Le Multi-Accueil de la Maison de l'Enfance a organisé son carnaval le mardi 12 février.



Les enfants de la Maison de l'Enfance ont passé deux après-midis à l'EHPAD St Antoine pour des échanges intergénérationnels (Plus d'infos p.4).



À l'initiative de l'association Alcool Assistance, Régine KEROUEDAN a remis des médailles d'honneur.

Agenda

Informations et réservations au pôle culturel au 02 97 74 08 21
ou à l'Office de tourisme de Ploërmel au 02 97 74 02 70

Jusqu'au 7 avril

Semaine du développement durable

7 avril

Trophée du golf du Lac au Duc

4 avril à 19h30

Soirée de l'innovation (p.12)

5 avril à 20h30

Conférence « Réussir son compost pour son jardin » (p.13)

10 au 16 avril

Bourse aux vêtements
à la Maison des Solidarités

14 avril

Enduro moto

17 avril à 18h

Frank THILLIEZ à la médiathèque

18 avril

Soirée « Fêtes vous plais' »

19 et 20 avril

Collecte de sang, salle des fêtes

22 avril au 3 mai

Vacances scolaires

Fin avril à mi-juin

Exposition des photos de
Jean-François GUILLON, nouvelle mairie

16 mai à 18h30

Réunion de quartier (p.28)

“ Un nouveau souffle ”



La période printanière se prête à la nouveauté et au renouvellement et Ploërmel en est l'actrice principale dès ce mois d'avril.

Les efforts engagés depuis 5 ans permettent à chacun d'entre nous d'être aujourd'hui récompensés.

- Pour vous, pas de hausse d'impôts.
- Pour vous, une augmentation des services et de leur qualité.

Rien n'a été laissé au hasard. Toutes nos décisions ont pris leur fondement dans la mutualisation, tel le fil rouge qui guide les entreprises à répondre à nos sollicitations : créer une solution efficace, durable et optimale pour le maximum d'usages par chacun des Ploërmelais.

À commencer par le nouvel hôtel de ville & communautaire de Ploërmel, entièrement rénové avec une extension neuve pour regrouper les services à la population en un lieu unique et ainsi vous faciliter l'accès aux démarches administratives.

En septembre, à l'occasion du 10e forum des associations, nous inaugurerons un tout nouvel équipement sportif, une extension de la halle des sports adaptée pour accueillir

les athlètes du club de gymnastique et leur compétition régionale, du club de tir à l'arc et d'athlétisme.

Il y a un mois, présidents d'associations, élus et usagers louaient les qualités de la maison des Solidarités, un espace convivial pour accueillir les associations et les habitants de Ploërmel sur les thèmes de l'insertion, de l'accompagnement, de la solidarité.

Et demain, les projets sont nombreux : de nouveaux locaux pour les services techniques municipaux afin de s'adapter à l'augmentation des besoins correspondant à la croissance de la population, équiper Ploërmel du Très Haut Débit pour vous, pour attirer de nouvelles entreprises et pour donner les moyens aux entreprises locales de gagner la course à la compétitivité par les nouvelles technologies, accueillir un lycée public et des formations pour vos enfants, offrir un nouvel Ehpad adapté aux aînés, etc.

Ploërmel est un gage de confiance pour les acteurs du dynamisme régional. Associations, entreprises, habitants, jeunes et aînés, nous pouvons tous être fiers d'être Ploërmelais et d'habiter « la ville à vivre ».

Béatrice Le Marre
Maire de Ploërmel
Présidente de Ploërmel communauté
Conseillère régionale de Bretagne

17 mai à 18h30

Réunion de quartier (p.28)

17 mai au 15 juin

Exposition « 56 produits Made in Morbihan » à la mairie (p.12)

21 mai à 19h

Conseil municipal, mairie

23 mai à 18h30

Réunion de quartier (p.28)

24 mai à 18h30

Réunion de quartier (p.28)

25 mai

Les Imaginaires de Brocéliande version estivale, Lac au Duc (p.22)

30 mai à 18h30

Réunion de quartier (p.28)

7 au 9 juin

C un espoir

14 juin

Soirée des trophées,
centre des arts martiaux (p.21)

19 juin

Challenge nature des collégiens,
Lac au Duc

21 juin

Gala de natation, piscine

22 juin

Fête de la musique (p.22)

1^{er} juillet à 19h

Conseil municipal, mairie

6 juillet

Couleurs de Bretagne (p.24)

Les commissions passées

Commission Embellissement
le 11 janvier et le 21 février

Commission Finances
le 6 février

Commission Éducation
le 7 février

Commission Sport
le 13 février

Commission Appels d'offres
le 19 mars

Conférence sur le compostage

La commission embellissement organise une conférence le vendredi 5 avril à 20h30 à la salle des fêtes sur le thème « Réussir son compost pour son jardin ». Pour animer cette rencontre, la commission a fait appel à Denis PÉPIN, ingénieur écologue et agronome, spécialiste du jardinage écologique, journaliste horticole et auteur, également présent en 2012 pour la conférence « Jardiner au naturel, c'est possible ». *Plus d'infos p.13*

Conférence

RÉUSSIR SON COMPOST POUR SON JARDIN

Animée par Denis Pépin,
jardinier lauréat d'un concours national du jardin potager et
chroniqueur de la rubrique « jardin » du journal Ouest-France dimanche.

VEND. 5 AVRIL
À 20H30
Stands d'informations d'associations locales
à partir de 19h

ENTRÉE
LIBRE

PLOËRMEL
SALLE DES FÊTES • RUE DU GÉNÉRAL GRAUD
PLACE DE LA MAIRIE

RENSEIGNEMENTS AU 02 97 73 20 73 PLOËRMEL LA VILLE À VIVRE

Nécrologie : René CHANTREL, résistant déporté

Âgée de 89 ans, le Ploërmelais René CHANTREL s'en est allé le 17 février dernier. Retour sur le parcours du dernier résistant déporté de Ploërmel...

Né le 28 janvier 1924, René devient Mousse à 15 ans, avant de goûter à la Résistance en 1943 alors qu'il travaillait pour La Poste. Son rôle ? Distribuer les armes qu'il cachait. Dénoncé, René CHANTREL est alors arrêté par les Allemands avant d'être déporté le 28 juin 1944, en direction de Compiègne puis vers le camp de Neuengamme. Il portait alors le matricule 40 314. S'en suit un véritable périple passant d'un camp de travail à un autre (Husum, Ahlem). Évacué le 15 avril 1945, il épousera Marie-Thérèse en 1952, avec qui il aura des jumeaux aujourd'hui âgés de 54 ans.



Attaché à Ploërmel, René CHANTREL était très investi dans la vie Ploërmelaise.

■ Décorations

René CHANTREL a été décoré de la médaille de la Résistance, mais aussi de la médaille des Internés et Déportés résistants, sans oublier la médaille de 39-45 avec palmes. En 2008, le président de l'Amicale Internationale de Neuengamme le faisait même commandeur de la Légion d'Honneur.

Couleurs de Bretagne : 2^e participation !

Dans le cadre de sa politique d'embellissement, la ville de Ploërmel organise régulièrement des événements et animations à destination de ses habitants et de ses visiteurs. Véritable source d'inspiration, le patrimoine de Ploërmel a déjà été l'objet de représentations. C'est dans cette continuité et avec une volonté d'ouverture que s'inscrit, pour la seconde année consécutive, la participation de la ville au concours de peinture Couleurs de Bretagne qui aura lieu le 6 juillet 2013. *Plus d'infos p. 24*



La dynamique intergénérationnelle du territoire

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Ploërmel Communauté s'engage dans une démarche active envers ses différents publics.

Pour ce faire, il crée et adapte des outils tels que des passerelles entre personnes à partir de thématiques. À la demande du CIAS, un stagiaire a travaillé à la création de ces échanges. Ainsi, les enfants de la Maison de l'Enfance vont à la rencontre des résidents de l'EHPAD St Antoine.

Pour les aînés, il est un travail de mémoire et de transmission. Pour les enfants, il est un moyen d'accès à l'histoire, à l'évolution et aux racines. Ces ateliers sont plébiscités par tous les participants, petits et grands.

■ Programme des animations

Les enfants de la Maison de l'Enfance ont d'abord été accueillis autour d'un goûter par les résidents de l'EHPAD Saint Antoine de Ploërmel. Ce moment leur a permis d'échanger sur la vie d'hier grâce à des questions générales soulevées par les enfants : « Quelles étaient vos plantes préférées ? » « Quels événements vous ont marqué à l'école ? » « Est-ce que les piscines existaient ? » ;

mais également grâce à des questions sur les « quatre éléments », thématique de la Maison de l'Enfance : « Avec quoi vous chauffiez-vous ? » « Pleuvaient-ils beaucoup ? » « Avec quoi cultiviez-vous la terre ? » etc.

Ensuite, pour immortaliser leur première rencontre, enfants et résidents se sont retrouvés à l'EHPAD Saint Antoine pour décorer un livre d'or. Celui-ci a d'abord été fabriqué par les enfants. Y figurent les paroles des aînés ainsi que les appréciations des enfants.



Contrat d'avenir : la collectivité s'y met !

Afin d'améliorer la qualité d'accueil physique et téléphonique à la Maison de l'Enfance, un agent d'accueil y a été recruté.

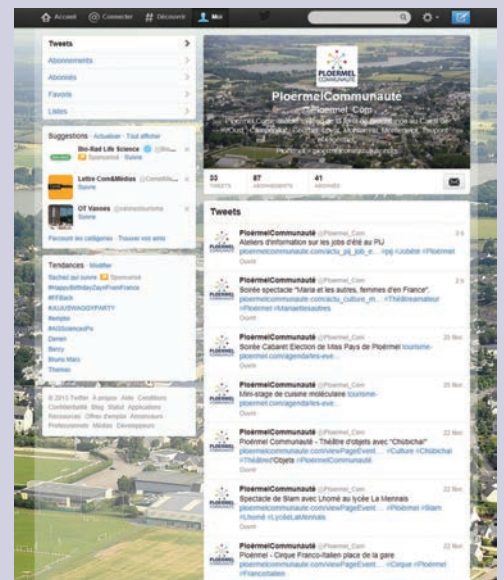
Émilie PROUST, âgée de 20 ans, a pris ses fonctions le 21 janvier après une évaluation de 15 jours en milieu de travail. Elle accueille le public du lundi au jeudi de 8h30 à 13h et de 13h45 à 18h15, puis le vendredi de 8h30 à 13h et de 13h45 à 17h15. Satisfaite, Émilie reconnaît l'intérêt du dispositif : « je suis



contente car peu diplômée, cette expérience me permet d'acquérir les compétences directement dans l'environnement professionnel. C'est une vraie chance de pouvoir exercer le métier qui me plaît ! » ■

Ploërmel Communauté sur les réseaux sociaux !

Depuis le mois de janvier, vous pouvez retrouver le profil de Ploërmel Communauté sur les réseaux sociaux Facebook®, sous le nom de page « Ploërmel Communauté », et Twitter®, sous le profil « @Ploermel_Com ». N'attendez plus ! Suivez-nous et soyez informé instantanément sur les événements et actualités du territoire : culture, environnement, éducation, travaux, etc.



Compte Twitter @Ploermel.com



Page Facebook Ploërmel Communauté

Recensement de la population : Merci !

Tous les ploërmelais ont été recensés entre le 17 janvier et le 16 février 2013

En effet, les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisé par la mairie et l'Insee*. Le dernier recensement de la population avait été effectué en 2008.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Des statistiques qui servent à proposer des services publics en cohérence avec les attentes et besoins des habitants.

20 agents recenseurs ont sillonné la ville à votre rencontre pour vous remettre les questionnaires (une feuille de logement pour le domicile et un bulletin individuel pour chaque membre du foyer) et les récupérer une fois remplis ; il s'agit de : Laurence ANDUZE, Denis BARRE, Enrick BOZZA, Samuel BUREL, Sarah CARRE, Dominique CLERO, Gwendal COLLIN, Benjamin DANIEL, Anita DEGILAGE, Christian HENAULT, François HEROUT, Delphine LE JOSSEC, Anne-



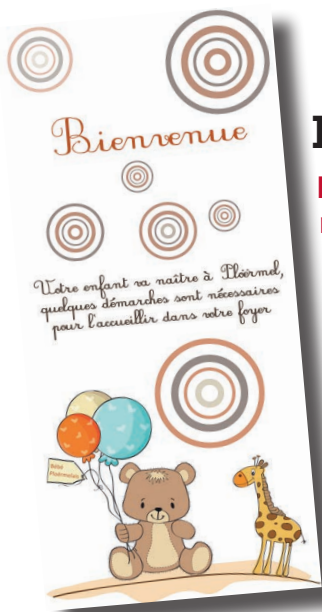
Sophie LUCAS, Renan MAHIEUX, Fabien NAYL, Gina OLLIO, Florence PASQUET, Séverine POTTEAU, Margot SELIGOUR et Amélie THOMASSET.

Les quelques minutes que vous avez prises pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. La qualité du service public aussi.

Les résultats définitifs du recensement seront connus dans quelques mois.

Merci à tous pour votre implication ! ■

*Insee : Institut National de la Statistique et des Études Économiques



Bientôt parent ? Nouveau document disponible

En 2012, 864 bébés sont nés à Ploërmel et depuis le 1^{er} janvier 2013, les parents doivent venir en mairie déclarer la naissance de leur enfant.

Cette formalité s'effectuait auparavant directement entre la maternité et l'état civil de la mairie pour le compte des parents*. C'est pourquoi un document d'information présente les démarches à effectuer

dans le cadre de la naissance d'un enfant pour répondre à vos questions : la déclaration de naissance, la reconnaissance, le choix du prénom et du nom ou la déclaration conjointe de choix de nom.

Ce document est disponible à la mairie ou à la maternité de l'hôpital. ■

*Aujourd'hui, c'est à la mairie

Autorisation de sortie du territoire français : c'est fini !

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager sans leurs parents.

CDans le cadre du renforcement du principe de liberté de circulation, un mineur français peut voyager dans toute l'Union Européenne avec un simple titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport).

Certains pays imposent parfois des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires

étrangères www.diplomatie.gouv.fr, rubrique « conseils aux voyageurs ».

Pour assurer la protection des mineurs, une procédure judiciaire (interdiction de sortie du territoire) et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence (opposition à la sortie du territoire) sont prévues. ■

► Contact :
Service population et citoyenneté de la mairie
 Tél. 02 97 73 20 73



Davantage de bébés en 2012 !

La nouvelle année est l'occasion pour la mairie de dresser un bilan des informations enregistrées à l'état civil. Retour en chiffres sur l'année 2012...

Le nombre de naissances est en augmentation. L'état civil a en effet enregistré 864 naissances en 2012, contre 840 en 2011. Parmi ces bébés, 90 sont Ploërmelais ; ils étaient 82 l'année précédente. Côté prénoms, Camille et Manon arrivent en tête, suivis de très près par Alice. Chez les garçons, Nolan grimpe à la 1^{re} place, tandis que Lucas et Enzo arrivent respectivement en 2^e et 3^e position.

■ Les mariages

En revanche, les couples se sont moins mariés. En 2012,

27 unions ont été célébrées (31 en 2011). Après deux années de célébrations dans la salle des mariages provisoire de la salle des fêtes pendant la période des travaux de l'hôtel de ville, les cérémonies se dérouleront à nouveau dans la nouvelle salle des mariages de l'hôtel de ville dès le mois d'avril. ■

■ Les décès

Le nombre de décès a augmenté en 2012, avec 355 décès contre 308 en 2011, dont 90 Ploërmelais (82 en 2011).

Proximité entre les services

Entre les services de gendarmerie et la ville de Ploërmel, la collaboration est essentielle et régulière : partenariat sur les événements, coopération au quotidien... un travail commun, une garantie du bien vivre ensemble pour chaque Ploërmelais.

■ Une convention de partenariat

Pour coordonner des actions communes et définir les rôles et les missions des relations entre la ville et la gendarmerie, une convention de partenariat est signée. Ainsi, gendarmes et agents de la Police Municipale peuvent travailler à des actions communes et augmenter leur efficacité grâce à la mutualisation de leurs moyens et à la complémentarité de leurs compétences. Par exemple, des rencontres et des échanges d'informations réguliers, participent à une meilleure organisation des équipes et à accroître leur présence dans la ville et dans les villages. Une action concrète de dissuasion : les voleurs sont ainsi plus découragés car les risques de se faire prendre sont accrus.

■ Liens renforcés sur les événements

L'objectif de la gendarmerie est d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Pour ce faire, elle doit anticiper tous troubles éventuels de l'ordre public pour soit les éviter, soit les maîtriser. Pour chaque événement public, l'équipe d'organisation de la ville de Ploërmel invite les équipes de gendarmerie et de secours en général (pompiers, protection civile) aux réunions préparatoires. Grâce à ces rencontres, l'événement et donc les participants bénéficient d'un dispositif de sécurité adapté, comme par exemple avec la Nuit de Samhain qui a attiré plus de 6 000 personnes dans un esprit convivial.

■ Bilan 2012 : accidents et délinquance en baisse

La brigade de gendarmerie de Ploërmel intervient sur les communes de Ploërmel Communauté, la Communauté de communes de Mauron en Brocéliande, la Communauté de communes du Porhoët ainsi que Caro, St Abraham, La Chapelle Caro et le Roc St André, soit un total de 24 communes représentant 56 169 Ha à surveiller avec 32 359 habitants. Au total, 29 gendarmes composent l'effectif, dont 17 à la brigade

de Ploërmel, pour se relayer, soit 1 gendarme pour 1 115 habitants !

En 2012, la gendarmerie a constaté 18 accidents de la route contre 22 en 2011 (dont chaque année, des accidents mortels). 38 % des accidents ont été causés par une vitesse excessive, 8 % par l'alcool, 8 % par le non-respect de priorité et 45 % par d'autres causes (téléphone portable, etc.). Du côté des vols dans les habitations, la circonscription suit la tendance nationale, avec une hausse de 20 %, en particulier des cambriolages en journée. Chez les professionnels, le chiffre est plutôt stable grâce notamment à une présence doublée de la gendarmerie la nuit. Enfin, pour la délinquance générale, elle est en diminution de 9 % (898 délits constatés, dont 40,2 % résolus contre 35 % au niveau national).

■ Les actions de prévention



En matière de sécurité routière, les équipes de gendarmerie sont très présentes à Ploërmel. À la demande des chefs d'établissement, elles organisent chaque trimestre un « Point-écoute » sur le temps du midi dans les collèges Beaumanoir et Sacré Cœur, et sont également présentes au forum des métiers du lycée La Mennais. Rappelons qu'en 2012, la gendarmerie ploërmelaise avait participé à la Semaine de la Sécurité routière en signant la charte aux côtés des pompiers et de la collectivité. Enfin, la brigade propose également le mercredi 3 avril, une journée d'information à Super U sur le métier de réserviste. ■

► Contact :

Gendarmerie, 1 rue du Mississippi, Tél. 02 97 74 06 14



Cérémonie de citoyenneté

Une cérémonie de citoyenneté était organisée le 16 mars dernier à l'attention des 88 jeunes Ploërmelais qui ont eu 18 ans cette année et inscrits pour la première fois sur la liste électorale de la commune.

Les jeunes électeurs se sont vus remettre leur carte électorale par madame le maire. Un « livret du citoyen » récapitulant les principaux droits et devoirs civiques leur a également été offert.

Bienvenue ! Le nouvel hôtel de ville et hôtel communautaire est prêt à vous accueillir dès le lundi 8 avril 2013.

Après deux années de travaux, l'hôtel de ville et communautaire ouvrira de nouveau ses portes au public, place de la mairie à Ploërmel. Conçu pour faciliter vos démarches, cet espace aménagé en guichet unique d'accueil vous guidera auprès du service concerné ou répondra directement à vos interrogations.

■ L'**entrée** principale est désormais située du côté de la rue Général Giraud. Vous serez accueillis par un agent, en charge de vous orienter vers le service concerné par votre demande.

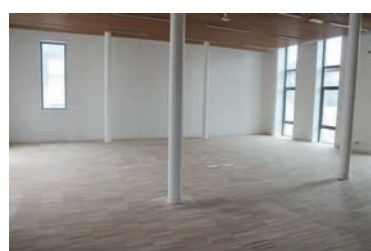


■ La pose de brise soleil empêche le soleil de se refléter, un confort pour les riverains et les agents.



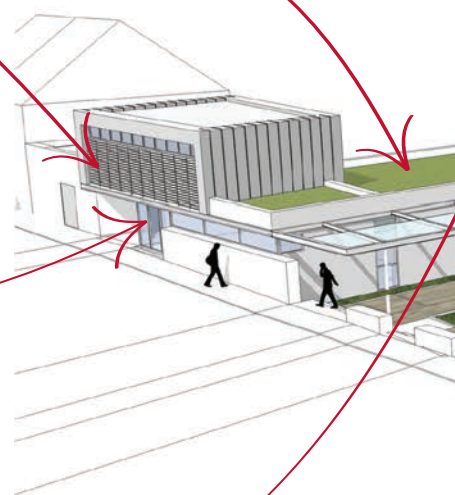
Le mur situé rue Général Giraud a été rabaissé ; les pierres récupérées ont servi à habiller la façade du bâtiment, ainsi que le transformateur EDF situé à proximité.

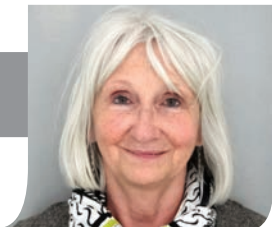
■ La **Police Municipale** dispose d'une entrée indépendante rue Général Giraud, face à la rue St Nicolas. Un hall d'accueil permet de vous recevoir et de préserver la confidentialité des échanges.



■ Une **salle des conseils** a été pensée et intégrée au premier étage de l'extension. Accessible par l'ascenseur, elle est équipée d'un système appelé « boucle audio », pour éviter les raisonnances chez les personnes malentendantes appareillées. Conseil municipal et conseil communautaire se dérouleront à la salle des conseils.

■ Un toit végétalisé habillera, à terme, le toit terrasse.





Maryse BESNARD
Adjointe au maire en charge
des travaux, des énergies et des bâtiments

- À l'étage, la **salle des mariages**, dont les boiseries ont été conservées, a été entièrement rénovée. Elle est désormais **accessible** aux personnes à mobilité réduite, par l'ascenseur situé dans l'extension.
- Une **salle annexe** se situe dans le prolongement pour organiser des moments de convivialité.

Début mars 2013, les peintres finalisent leur travail. Les nuances de gris mettent en valeur l'architecture d'origine.



- La toiture, qui devait être refaite, a finalement été **remaniée** et **vérifiée**.

Les ardoises provenant de la carrière de Côté, naturellement blanchies, ont été très résistantes au temps ; elles ont ainsi pu être conservées.

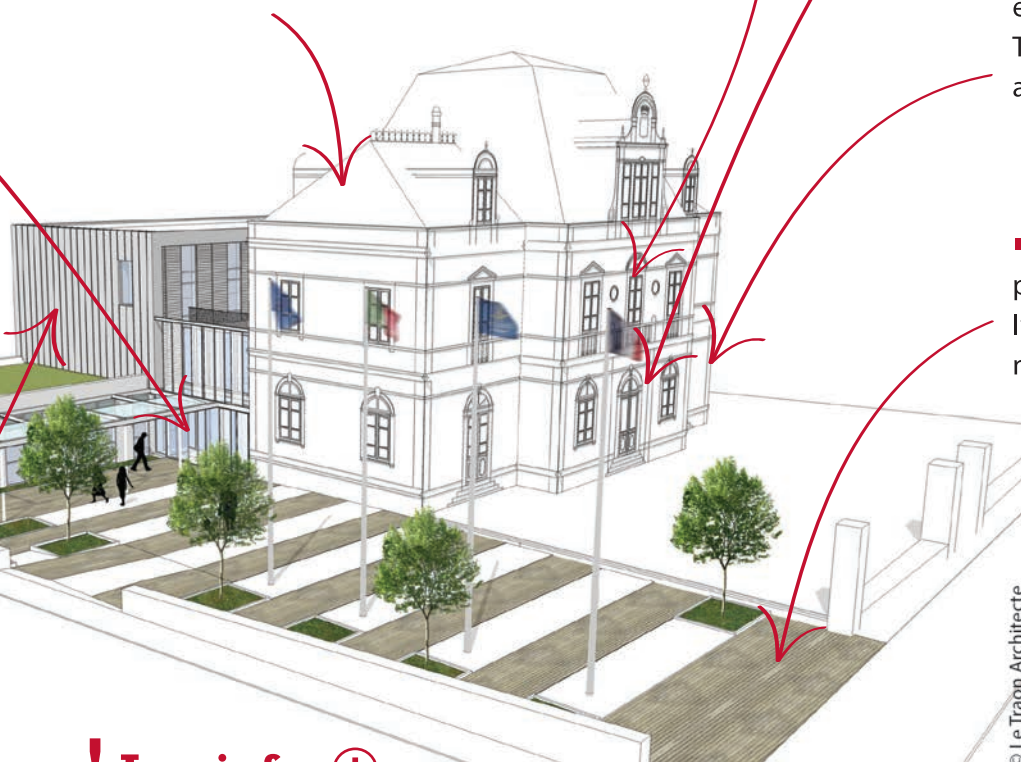
- L'ancienne entrée principale sera ouverte uniquement les jours de cérémonie (mariage, anniversaire de mariage, parrainage civil, etc.) pour que les photos souvenirs témoignent de l'élégance architecturale du patrimoine bâti Ploërmelais.



L'ancienne entrée principale avant la touche finale du nettoyage.

- Le bureau du maire de Ploërmel, Béatrice LE MARRE, est situé au même endroit qu'auparavant. Tout comme la salle de réunion attenante.

- Un **parvis** en pente douce relie le parking situé place de la mairie, à l'accueil de l'hôtel de ville et communautaire.



© Le Traon Architecte

Une envie de visiter les lieux ?
Des journées **portes ouvertes** seront organisées courant juin.

! Les infos ⊕

- Le patrimoine existant au sein la mairie a été conservé. Ainsi, l'arche en granit, le vitrail dédié aux morts des bombardements de 1944, ou encore l'escalier central, épousent désormais les parties contemporaines de l'édifice.
- Un escalier composé de bois et de métal, relie les étages de l'extension.



- Dans l'extension, chaque bureau est équipé d'un détecteur de mouvements déclenchant la lumière et permettant de réguler la consommation.



- Les portes y sont par ailleurs de couleur vive pour tenir compte du handicap visuel.



Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. Est-il recensé ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.



Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Comment ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile du jeune. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, il obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement). ■

► Contact :

Service population et citoyenneté au 02 97 73 20 73
Site internet du ministère de la Défense
www.defense.gouv.fr/jdc

Les actions se multiplient à la MDJ !

■ Point sur le séjour « neige »



25 jeunes âgés de 14 à 17 ans ont pris le 2 mars, la direction de Val Louron dans les Hautes Pyrénées, pour un séjour d'une semaine sur les pistes de la station. En marge des moments de glisse, le groupe a pu profiter d'une randonnée en ra-

quettes et d'une activité particulière, la construction d'un igloo !

■ « T'as la Tchatche » : zoom sur les concours

Comme en 2012, Jessie DEPRET, Dorine LEBRETON et Marjorie GUÉHO composeront l'équipe au concours vidéo « T'as la tchatche ». L'idée ? Les jeunes pensent et écrivent le scénario, puis travaillent avec Roger MALO de l'atelier Kertoorn Studio pour donner vie au film. Le projet traitant le sujet des violences faites aux femmes, s'est déroulé du 25 février au 1^{er} mars.

■ Course à savon : c'est reparti pour un tour !

Les bolides imaginés et préparés pour la course « Caisse à savon » prendront la ligne de départ le samedi 25 mai. Le principe de cette course atypique ? Chaque équipage a pour mission de créer son propre véhicule ! Les équipes sont d'ores et déjà dans les starting-blocks pour être fin prêt le jour de l'événement !



■ « Graffons l'entreprise » jusqu'au bout du monde !

La MDJ a noué un partenariat avec l'entreprise DREANO de Mauron pour réaliser des graffs sur des caissons et conteneurs à destination des États-Unis et du Canada. C'est pendant les vacances de février qu'un groupe de cinq adolescents, bien emmenés par David FLEURY, ont réalisé grandeur nature, une maquette imaginée en amont sur le papier. Bon voyage...

■ Coup de cœur : création d'une Junior Association

Un groupe de jeunes adhérents à la MDJ, a monté un projet de réfection de la bibliothèque de Dabola en Guinée. Pour ce projet, ils ont obtenu le 2^e prix des Trophées de la vie locale au niveau



départemental, et une sélection à l'échelle régionale de cette distinction. Cette première étape leur a ainsi permis de repartir avec un chèque de 250 €. Afin de concrétiser ce projet de solidarité internationale, le groupe travaille actuellement à la création d'une Junior Association baptisée « Jeunes Sans Frontières » à laquelle la ville de Ploërmel apporte son soutien. ■

► Contact :

La MDJ avec Bruno CHIRLIAS - 3 rue de Guibourg, Tél. 06 74 44 51 52

Les nouvelles du PIJ

■ Jobs d'été : réunions d'informations

Trois demi-journées consacrées aux jobs d'été ont été organisées entre le 6 et le 8 mars. La première, plutôt générale,



portait sur « Mon job et mes droits, organiser sa recherche, les secteurs qui recrutent, un job l'étranger ». Les deux suivantes étaient composées en ateliers d'aide à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.

■ Baby-sitting : du nouveau

Depuis octobre 2011, une liste de jeunes baby-sitters est accessible au PIJ. Dorénavant, les parents peuvent consulter une liste simplifiée, à l'Office de Tourisme (*Plus d'infos p.24*).

Une formation PSC1* à destination de celles et ceux inscrits dans le fichier baby-sitting, est proposée sur la base du volontariat. Cette formation, animée par l'association P.A.S. (Protéger Alerter Secourir) de Ploërmel, a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux premiers secours, et plus spécifiquement ici, de sensibiliser les jeunes à la garde ponctuelle d'enfants. Une session a été organisée les 22 et 23 février, une 2^e sera proposée les 19 et 20 avril. Par ailleurs, les jeunes baby-sitter pourront observer toute la journée du 24 avril, les services de la Maison de l'Enfance de Ploërmel Communauté, et échanger avec les professionnels de la petite-enfance. ■



*PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

➔ Contact :

Le PIJ avec Laëticia FERREC, 3 rue de Guibourg, Tél. 02 97 73 20 97

L'enfance et la jeunesse : une priorité

Le 22 mars dernier le Contrat Enfance Jeunesse a été officiellement signé par Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel et présidente de Ploërmel Communauté.



Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et une collectivité territoriale. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique

de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans. Concrètement, ce nouveau contrat est formalisé par une convention qui lie la collectivité à la CAF pour 4 ans, et octroie des financements visant à soutenir la politique enfance/jeunesse notamment via les structures d'accueil (multi-accueil pour les 0/4 ans, Relais d'assistants maternels, Crèche Fée Viviane, Accueils de loisirs, mais aussi le périscolaire).

Un diagnostic enfance/jeunesse demandé par la CAF, a été réalisé par Marine LE BERRE (chargée de mission au CIAS). Il a permis d'établir les pistes de développement des services en fonction des besoins repérés pour ce public. Dès septembre 2013, la Maison de l'enfance accueillera un nouveau service dédié à la petite enfance : le LAEP « Arc en Ciel », lieu d'accueil pour les enfants et leurs parents ou familles, anonyme et gratuit, visant à accompagner la parentalité. Ce service sera encadré par des éducatrices de jeunes enfants.

Inscriptions pour les vacances

Les vacances de Pâques se déroulent du 22 avril au 3 mai. Les inscriptions de vos enfants dans les centres de loisirs, comme pour les vacances d'été, sont déjà ouvertes. ■

➔ Contacts :

Informations et inscriptions :

ALSH 3/10 ans, Maison de l'Enfance, rue pierre de Coubertin, Tél. (répondeur) 02 97 93 68 13

ALSH 9/14 ans, Centre des Arts Martiaux, rue Pierre de Coubertin, Tél. 02 97 74 05 10





Michel BROCHARD

Adjoint au maire en charge du développement économique, de l'urbanisme et du développement durable.



Actualités économiques : Ploërmel, terre d'innovation

La Jeune Chambre Économique du Morbihan (JCE) mène des actions innovantes dans l'ensemble du Morbihan. 2013 ne déroge pas à la règle, explications.

La JCE du Morbihan a fait le constat que de nombreux produits d'exception, leur prestige, leur forte popularité ou leur singularité, sont fabriqués dans le Morbihan. Issus de technologies de pointe et/ou d'un savoir-faire particulier, ils sont utilisés par les plus grandes firmes industrielles, et sont reconnus (ou commercialisés) du grand public bien au-delà de notre département.

Pourtant, le Morbihan conserve une image à forte connotation touristique ne reflétant pas la réalité. **C'est pourquoi, la JCE s'est fixé trois objectifs majeurs :**

- Promouvoir les produits et savoir-faire du département en mettant à l'honneur « 56 produits Made in Morbihan »
- Utiliser ces 56 produits comme vecteur de développement de l'image du Morbihan et de son attractivité

Sur son territoire, Ploërmel ne manque pas de talents, et l'innovation est au cœur de bon nombre d'entreprises locales.

Aussi, la collectivité propose régulièrement des temps forts avec les acteurs économiques : commerçants, artisans, chefs de petite, moyenne et grande entreprise, porteurs de projet, agriculteurs, etc. afin de créer des moments d'échanges et de partage d'expérience.

Cette année, Ploërmel Communauté souhaite valoriser et promouvoir l'innovation locale et le champ des possibles à ses partenaires économiques. Le **jeudi 4 avril**, elle les invite à une soirée portant sur le thème « **Innovation et entreprises : quels enjeux ? quels bénéfices ?** ».

Composée de 3 tables rondes, les participants dîneront au rythme des témoignages et des informations pratiques :

- Porter le potentiel industriel ou artisanal du département, dans le Morbihan et au-delà.

■ Un projet innovant

L'idée de l'exposition « 56 produits Made in Morbihan » est née ! Ainsi, 56 photos grand format, mettant à l'honneur 56 produits morbihannais, seront exposées à Lorient, Vannes, Pontivy et... Ploërmel. C'est d'ailleurs notre ville qui entamera cette tournée en recevant l'exposition sur la place de la mairie, dès le **17 mai et ce jusqu'au 16 juin**.

■ Les talents locaux

6 entreprises du territoire de Ploërmel Communauté mettront en valeur leurs produits en participant à cette action : **Les celluloses de Brocéliande, l'Atelier du Vieux Bourg, Bio JSF, la PEP, les Aciéries de Ploërmel Industrie** ainsi que **Babolat**. ■

- « **L'innovation, accessible à tous ? Ses enjeux ?** » avec des interventions d'entreprises locales et régionales.

- **Innover oui, mais comment ?** » avec des interventions d'élus régionaux et de présidents d'université (UBS) et d'associations (BDI, Produits en Bretagne).

- « **L'innovation : quels témoins ?** » avec des interventions d'entrepreneurs locaux sur le marché national et international.

Animée par Pascal LE GUERN, journaliste à France Info spécialiste de l'entrepreneuriat et de l'innovation, la soirée se terminera par un temps de débats et d'échanges libres. ■



Ça bouge dans les commerces !

La petite Fabric'

- Activité : coton au mètre, accessoire maison et enfants, cartes et papeterie
- 16, place La Mennais

Changer et gagner Harmonie

- Activité : esthétique thérapeutique
- 3, places d'Armes

Déménagement de l'Auto-école Le Damier

- 17, rue du Général Dubreton

Aïdo Création

- Activité : création de bijoux, réparation, rachat d'or, transformation
- 14, rue du Pardon

Poudre et coton

- Activité : salon d'onglerie et cosmétiques
- 12, rue René Marie Gaillard, Galerie Le Trait d'union

La Villa Martha

- Activité : décoration intérieure
- 17, rue Beaumanoir

Esthéty'Claire

- Activité : détente et cocooning, soins du corps et visage
- 5, rue du 12 Juin 1944

Indoorgardens

- Activité : matériel de jardinage hydroponique et biologique
- 8 ter, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny



► Contact :

Service développement économique, Tél. 02 97 73 20 79

Dossier : Jardiner au naturel

Jardiner au naturel, tout un programme

Avec les premiers rayons du soleil, les tondeuses sont de sortie et les râteaux reprennent du service ! Dans ce dossier consacré au jardinage et à l'embellissement, découvrez le travail des agents municipaux qui vous prodiguent quelques conseils et astuces !



■ Le service « Espaces verts » de la ville

Son organisation

Le service a pour mission d'entretenir, d'aménager et de développer l'embellissement et l'entretien général des espaces verts de la ville. Pour ce faire, les 15 agents se répartissent en 3 équipes :

- fleurissement et entretien des massifs,
- entretien des surfaces engazonnées et des grands espaces (élagage, fauchage, débroussaillage),
- aménagement des nouveaux espaces et du circuit des hortensias (voir notre zoom ci-après).

■ Ses méthodes

À terme, les communes devront réduire de 50 % leur consommation de produits phytosanitaires. Dans une démarche engagée vers le « 0 phyto », les produits chimiques se substituent par des techniques alternatives.

Les résultats sont différents et peuvent paraître à court terme moins efficaces. Ces techniques participent à préserver la biodiversité et surtout la qualité nécessaire des richesses naturelles indispensables pour vivre, comme l'eau potable. **C'est**



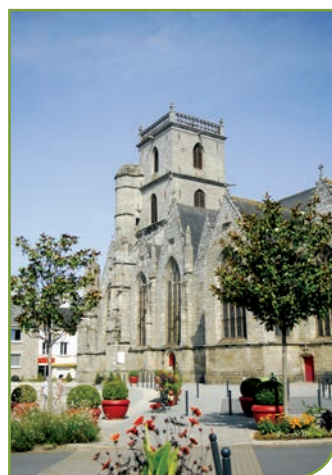
la démarche dans laquelle Ploërmel s'est engagée concrètement :

- Mise en place du **désherbage à l'eau chaude** par un prestataire de service employant des personnes en situation de handicap
- Achat d'une **balayeuse** (matériel idéal dans l'action préventive en gardant notamment, les bordures propres)
- **Interventions humaines** des agents (arrachage des mauvaises herbes)
- **Paillage des massifs**, évitant ainsi la pousse des mauvaises herbes
- **Formations des agents** des espaces verts par le Grand Bassin de l'Oust (sensibilisation aux techniques alternatives, par exemple).
- Participation à la **campagne d'entretien** du matériel (vérifier le bon état de fonctionnement du matériel, éviter les fuites provenant des appareils).

L'entretien (taille, tonte, désherbage, etc.) représente 50 % du travail.

Le travail est saisonnier :

- **Printemps/été** : entretien, fleurissement, plantation
- **Automne/hiver** : nouveaux aménagements, taille, élagage, nettoyage, débroussaillage, etc.



Dossier : Jardiner au naturel

■ Circuit des hortensias



Niché entre les rives du Lac au Duc et l'ancienne voie ferrée transformée en sentier de randonnée, le Circuit des Hortensias étire ses 3 kms de massifs fleuris dans un cadre exceptionnel.

Le Lac au Duc, avec ses 250 ha, est l'un des plus grands de Bretagne, alimenté par la rivière Yvel. Un site naturel pour une création unique en France : plus de 5 500 plantes issues de 550 variétés s'y réfugient. Chaque année, des milliers de passionnés et de visiteurs tous curieux de découvrir cette fleur aux multiples visages foulent le sentier.

Fleuris de mai à octobre, les massifs d'hortensias présentent, selon la nature du sol, des variations de couleurs étonnantes : le célèbre bleu de Bretagne provient par exemple d'une terre acide et riche en aluminium ; le rouge, lui, s'obtient grâce à de la chaux mise dans la terre chaque année. Et si tous les boutons d'hortensias sont verts, sans exception, la magie de cette plante est de ne révéler sa vraie couleur qu'au fil des mois... Car plus les semaines de floraisons passent, plus la couleur s'intensifie, se concluant en automne par des teintes de feu.

Blanc, fuchsia ou rose pâle, rouge, violet, bleu turquoise ou pastel, voire parfois plusieurs couleurs à la fois : les couleurs des massifs sont imprévisibles et font du Circuit des Hortensias une attraction unique, qui a en plus le don de se renouveler naturellement chaque saison.



Pour assurer une floraison en marge de la saison des hortensias, des massifs ont été créés aux abords du parcours, de même, un jardin de plantes aromatiques et officinales a été intégré à l'entrée du circuit. Un espace pique-nique agrmente aussi l'entrée du parcours.



Gaël BONNO travaille aux espaces verts et a la responsabilité du site depuis 2006. Il y assure la création et l'entretien, en lien avec le service. Avec ses collègues, il s'est fixé comme objectif de rendre ce circuit accessible ; presque abouti en totalité, des dénivelés de terrain en compliquant l'achèvement.

Des hortensias dans son jardin ?

Gaël BONNO vous conseille : « Il faut retirer les fleurs fanées (pendant l'hiver, ce sont elles qui protègent les bourgeons) entre mi-mars et mi-avril. De plus, tous les 5 à 7 ans, on peut également rabattre l'hortensia pour qu'il retrouve sa vigueur, c'est-à-dire, le couper de manière importante ».



Ghislaine COUDÉ
Conseillère municipale déléguée au patrimoine, au paysage et au tourisme.

■ Que planter et comment ?

Au printemps, la saison de plantation d'arbres et d'arbustes à racines nues (érables, prunus, cornouiller, charmille, fruitiers, etc.) se termine. En revanche, jusqu'au mois de mai, c'est la période idéale pour planter arbustes, plantes vivaces et fleurs en pot.



Réussir la plantation

- bien préparer son sol (bêchage et ratissage par exemple),
- procéder à un amendement organique (apporter du terreau par exemple),
- veiller à un bon arrosage,
- terminer par un paillage.

Fleurissement estival, les bonnes idées !



Le fleurissement estival se met en place jusqu'à la mi-mai. « *Il ne faut pas hésiter à diversifier les variétés mais aussi les formes et les couleurs* » explique Jean-Luc LALY, responsable des espaces verts. La tendance est aux plantes à économie d'eau. Celles-ci garnissent de plus en plus les jardins, car bien moins gourmandes en eau, comme le sédum, la verveine, l'héliochrysum, l'agapanthe ou encore l'euphorbe.

■ Jardiner sans pesticide, oui mais pourquoi ?

3 principales raisons* :

- **Pour un jardin équilibré** : paillage, compostage, récupération d'eau de pluie, haies diversifiées, refuges à oiseaux, etc. Les techniques de jardinage au naturel sont efficaces, simples à mettre en œuvre. Et elles respectent les équilibres de la nature.
- **Pour un environnement préservé** : en Bretagne, 80 % des eaux destinées à la consommation sont puisées en surface. Elles sont donc particulièrement sensibles à la pollution par les désherbants.

- **Pour un environnement sain** : directs ou différés dans le temps, les dangers des pesticides sont réels. Réduire leur utilisation est aujourd'hui une priorité.

*Source d'informations : « Jardifiches » à retrouver sur www.jardineraunaturel.org (rubrique « outils d'information »)

Je suis un particulier, où puis-je me renseigner ?



En 2007, le conseil régional de Bretagne décide de créer la charte régionale « **Jardiner au naturel, ça coule de source** » et mandate la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) pour coordonner cette action et accompagner les collectivités et associations dans la mise en place de cette charte sur leur territoire. Ainsi en

2012, 17 chartes ont été signées entre associations/collectivités et jardineries, dont celle concernant le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust pour la région de Ploërmel.

Le site www.jardineraunaturel.org propose des informations adaptées, notamment sur les produits et matériels permettant de jardiner sans pesticide*.

- **Pour désherber ou éviter de désherber,**
- **Pour lutter contre les ravageurs,**
- **Pour nourrir le sol et entretenir la bonne santé des plantes,**
- **Pour recycler les déchets de jardin et de cuisine,**
- **Pour arroser sans gaspiller.**

Au niveau local, les points de vente ploërmelais suivants Bricomarché, Jardinerie du Lac, Weldom, Triskalia, Gamme Vert et Espace Émeraude, sont signataires de la **charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! »**. Vous trouverez dans chacun de ces magasins des informations utiles, des conseils pratiques et des produits adaptés à un entretien sans pesticide pour votre jardin. Pour vous guider, des macarons apposés sur les produits biologiques qui permettent les techniques alternatives.

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust situé boulevard des Carmes, propose par ailleurs de la documentation téléchargeable sur son site internet www.grandbassinloust.fr ou répond directement aux questions par téléphone au 02 97 73 36 49.



■ Rappel de la loi

L'article L353-17 du Code Rural prévoit des sanctions si la réglementation relative à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour la protection de l'eau n'est pas respectée. Cette loi dégage un message fort, celui de ne pas traiter à proximité de l'eau. Concrètement, tout traitement proche d'un caniveau, d'un avaloir ou d'une bouche d'égout est interdit tout comme d'un cours d'eau, d'un fleuve ou d'un canal.

Dossier : Jardiner au naturel

La Commission Embellissement

La commission embellissement de la Ville de Plœrmel est composée d'une quinzaine de membres élus et citoyens de Plœrmel. Elle se réunit une dizaine de fois dans l'année.

Encourager les méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement, tisser du lien social, améliorer le cadre de vie des Plœrmelais sont les pratiques que la commission met en avant lors des différents événements qu'elle organise tout au long de l'année. La conférence de printemps qui cette année est dédiée au compostage, le concours des maisons fleuries ouvert sur inscription à tous les jardiniers amateurs acteurs de l'embellissement de Plœrmel et la Fête du jardin, moment très convivial de ventes, d'échanges de plants et de savoir-faire... qui se déroulera le **10 novembre 2013** à la Halle des sports.

■ Agenda des manifestations

• La conférence de printemps

Conférence
**RÉUSSIR SON COMPOST
POUR SON JARDIN**

Animée par Denis Pépin,
jardinier lauréat d'un concours national du jardin potager et
chroniqueur de la rubrique « jardin » du journal Ouest-France dimanche.

Stands d'informations d'associations locales
à partir de 19h

**VEND. 5 AVRIL
À 20H30**

PLOËRMEL
SALLE DES FÊTES • RUE DU GÉNÉRAL GRAUD
PLACE DE LA MAIRIE

ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS AU 02 97 73 20 73

PLOËRMEL
LA VILLE EN ÉVOLUTION

La commission embellissement organise une conférence le **vendredi 5 avril à 20h30** à la salle des fêtes sur le thème « Réussir son compost pour son jardin ». Pour animer cette rencontre, la commission a fait appel à Denis PÉPIN, ingénieur écologue et agronome, spécialiste du jardinage écologique, journaliste horticole et auteur, également présent en 2012 pour la conférence « Jardiner au naturel, c'est possible ».



Au programme, des sujets tels que les différentes pratiques de compostage, comment réussir son compost, ou encore, comment bien utiliser son compost pour réussir son jardin.

Durée approximative 1h/1h30.

Dès 19h, retrouvez les associations locales qui proposeront des informations sur le sujet. Camille ROUSSEAU, chargé de prévention à Plœrmel Communauté, sera également présent avec un composteur qu'il sera possible de réserver*.

*Pour rappel, Plœrmel Communauté propose gratuitement des composteurs gratuits livrés à domicile.

• La fête du jardin

L'initiateur du projet a été Pierre NOËL, conseiller municipal décédé en 2010. Depuis, cette Fête du jardin a fait du chemin et la commission prépare actuellement la 5^e édition qui aura

lieu le **10 novembre 2013**.



En 2012, plus de 2 600 visiteurs et une soixantaine d'exposants ont participé à ce rendez-vous, confortant les organisateurs dans leur choix. Le profes-

sionnel de la production végétale en passant par le particulier roi de la bouture, le fabricant de clôtures en bois, de paniers, de râteaux, ou en-

core l'association de protection de l'environnement, le CEM 56 et son désherbeur à vapeur, etc. tout le monde s'y rencontre ! D'ailleurs, cette journée marquée par un état d'esprit convivial et fami-



lial se veut aussi très professionnelle. Il est en effet possible d'y trouver des articles variés et de qualité, tandis que des animations, des stands pratiques, et la présence d'associations comme POLEN (association pour un développement écologique, durable et solidaire) complètent cette journée.

Pour la première fois, en 2012, la commission embellissement avait également sollicité les écoles du territoire pour imaginer un décor. De nombreux épouvantails étaient ainsi exposés à la vue des visiteurs avant de décorer les giratoires ; une grande fierté pour les élèves plœrmelais !

• Le concours des maisons fleuries 2013, sous le signe de l'embellissement durable.

Vous aimez les fleurs et les plantes ? Jardiner est pour vous une passion ou un agréable moment de détente ? Par votre action, vous embellissez votre environnement et contribuez ainsi à l'amélioration de votre cadre de vie et de celui de vos voisins. S'occuper de son jardin, de son balcon au fil des saisons, c'est aussi participer à l'embellissement général et au fleurissement de la ville et c'est agir pour le bien vivre ensemble. C'est pourquoi la ville de Ploërmel organise un **concours des maisons fleuries** et vous invite à vous y inscrire **du 13 mai au 8 juin 2013** afin que vous puissiez être récompensé de votre action pour la ville dans l'une des **six catégories** suivantes : le jardin paysager, le jardin de fleurs, l'éco-jardin, le décor floral sur façade et sur cour, l'embellissement des logements sociaux, et le jardin potager fleuri. Seuls les espaces visibles de la rue sont pris en compte.

L'an dernier, les 63 participants dont une vingtaine a reçu un prix en bons d'achat et un diplôme, ont été conviés à une journée découverte le 8 juillet 2012, dans le jardin de Cathy SIMON, coach en jardinage au Clos Hazel, puis aux Jardins des Thabords à Rennes.



Coup de pouce ! Le jury composé d'élus et de professionnels du jardinage et du tourisme, passe la deuxième quinzaine de juin pour évaluer les jardins. Il apprécie particulièrement l'association et la qualité des végétaux (tant l'esthétique que l'entretien), l'harmonie des couleurs, l'utilisation de pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement telles que les paillages, le compostage ou la gestion de l'eau, etc. Ce jury est en mesure d'imaginer le jardin qui, s'il a été sélectionné, sera à son apothéose lors de la visite, un mois plus tard, du jury départemental.

En effet, la ville de Ploërmel étant inscrite au concours départemental des villes fleuries, les lauréats de chaque catégorie peuvent accéder jusqu'au niveau départemental.

En 2012, des Ploërmelais, **M. et Mme DUVAL**, ont gravi tous les échelons et on les félicite !

L'embellissement pour vous, c'est une passion ! Racontez-nous...

« Depuis notre retraite, on s'occupe davantage de notre espace, des aménagements... On préfère étaler le travail sur toute l'année, c'est pourquoi chez nous, il y a de tout : des arbustes, des arbres fruitiers, des fleurs... On ne se s'interdit rien ! »

Vous entretenez quelle surface ?

« Au total, on a 3 hectares divisés en trois zones. On y a planté beaucoup de fruits : une centaine de variétés de pommes, des abricots, des amandes, des kiwis, des prunes, des noisettes, des noix, des cerises... Autant dire qu'on se



régale ! On a aussi beaucoup de fleurs et d'arbustes comme les rosiers, les rhododendrons, les azalées, les camélias, les oliviers, les chênes, les sauges, et bien d'autres ! »

Où trouvez-vous tous ces plants ?



« Il faut être sans cesse curieux. Ce n'est pas en restant chez soi qu'on trouve de nouvelles choses ! Donc on fait beaucoup de boutures et d'échanges avec les amis »

Vous êtes curieux, c'est-à-dire ?

« On prend souvent la voiture pour découvrir de nouveaux coins et des jardins qu'on ne connaît pas ! »

Quel a été votre parcours au concours des maisons fleuries de Ploërmel ?

« On s'occupe de notre jardin pour la plaisir, parce que c'est agréable à l'œil. Un jour, on nous a conseillé de s'inscrire au concours et alors, on a remporté trois années consécutives le premier prix ! Maintenant, on veut laisser la place aux autres participants ! Mais si la commission trouve une formule « simple visite », ce sera avec plaisir que nous les accueillerons pour un moment convivial ! »

La commission embellissement passe assez tôt dans l'année, qu'en pensez-vous ?

« C'est vrai qu'ils passent tôt dans la saison ; ils n'ont pas le choix sinon nous ne pourrions pas être représentés au concours départemental, dont le jury passe au début de l'été ! »

Justement, vous avez été sélectionnés pour le concours départemental ?

« Oui, et on sait que le jury est passé pendant l'été 2012, mais on n'en sait pas plus... »

La ville de Ploërmel participe également au concours des Villes et Villages fleuries. En 2012, elle a conservé sa 3^e fleur acquise en 2009 grâce à l'implication de chaque Ploërmelais.



Un grand merci à vous tous !

► Contact :

Service Embellissement, Tél. 02 97 73 58 40

Ce dossier a été réalisé en collaboration avec les membres de la commission Embellissement.

Sélection de la médiathèque

■ Coups de cœur



Le Savoir-faire de nos campagnes de Alison Candlin

Delachaux et Niestlé (2012 • cote 635)

Des informations pratiques pour créer et entretenir un potager, et ainsi s'approvisionner en denrées maison, lorsqu'on vit à la campagne. Des conseils sont également proposés pour élever et soigner des volailles, des cochons, des abeilles, récupérer l'eau, construire une serre, identifier les parasites et les maladies, produire de l'énergie renouvelable, etc.



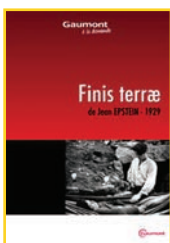
Mots d'excuses de Patrice Romain

Pocket (2012 • cote 847)

Cette sélection de mots de parents d'élèves tour à tour pittoresques, drôles, émouvants, remplis de mauvaise foi, de fautes d'orthographe ou de syntaxe reflètent les relations entre parents et enseignants et les relations humaines de façon générale...



■ Dvd



Finis terræ de Jean Epstein

Gaumont (1929 • Drame maritime)

Sur un îlot désertique de Bretagne, quatre pêcheurs de goémons travaillent l'été dans un complet isolement. Ambroise, malade, est mis en quarantaine, mais devant la gravité de son état, Jean-Marie décide de le ramener à Ouesant... Le dernier film muet de Jean Epstein (La femme du bout du monde, La chute de la maison Usher) entre poésie, documentaire et fiction.



Walking dead saison 2 de Ernest R. Dickinson

Wild side (2012)

Enfin la suite... Alors que la ville est infestée de « rodeurs », les survivants, menés par l'officier Rick Grimes, tentent de fuir par la route. Mais très vite, ils se retrouvent encerclés de morts-vivants et sont forcés de couper à travers champs. Ils finissent par se réfugier temporairement dans la ferme de l'intrigant Hershel, patriarche d'une famille aux lourds secrets...



La Part des anges de Ken Loach

FDT (2012 • Comédie dramatique)

À Glasgow, Robbie, tout jeune père de famille, est constamment rattrapé par son passé de délinquant. Il croise la route de Rhino, Albert et la jeune Mo lorsque, comme eux, il échappe de justesse à la prison mais écope d'une peine de travaux d'intérêts généraux. Henri, l'éducateur qu'on leur a assigné, devient alors leur nouveau mentor en les initiant secrètement à l'art du whisky ! De distilleries en séances de dégustation huppées, Robbie se découvre un réel talent de dégustateur, bientôt capable d'identifier les cuvées les plus exceptionnelles, les plus chères. Avec ses trois compères, Robbie va-t-il se contenter de transformer ce don en arnaque - une étape de plus dans sa vie de petits délits et de violence ? Ou en avenir nouveau, plein de promesses ? Seuls les anges le savent...

► Contacts :

Médiathèque, Cloître des Carmes, Tél. : 02 97 74 28 25

Horaires d'ouvertures :

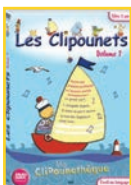
Mardi : 13h30-19h

Mercredi : 10h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 10h-12h et 15h30-19h

Samedi : 10h-12h et 13h30-17h

■ Dvd jeunesse



Les Petits minous Les Clipounets

(2006 • 6 DVD musicaux)

Une série de 6 DVD qui s'inscrit dans le prolongement de l'atelier Éveil à la Musique (association

Philomèle) ou de l'atelier Éveil à la Lecture. Des petits clips sympathiques pour le chant, les jeux de doigts... Une série conçue pour les plus jeunes.

■ Semaine de l'eau

Du 20 au 26 mars 2013, la médiathèque de Ploërmel et le CPIE Forêt de Brocéliande vous ont proposé de découvrir autour de plusieurs activités, l'univers de l'eau. Que ce soit l'eau que l'on boit, l'eau de la rivière ou de la marre, l'eau nous est proche

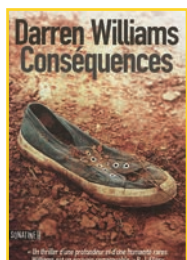
et accessible. Mais la connaissons-nous vraiment ? Animations, débats et jeux de pistes ont été autant de moyens mis en œuvre pour découvrir les richesses de l'eau !





Mike JAMES
Adjoint au maire en charge
de la vie culturelle.

■ Roman policier



Conséquences *de Darren Williams*

Sonatine (2012)

Deux frères disparaissent dans le bush australien. Quelques semaines plus tard, une adolescente est retrouvée morte. Un policier sombre et tourmenté décide de mener l'enquête. L'auteur donne une approche captivante du comportement et du caractère de chacun de ses personnages. Le récit envoûte le lecteur jusqu'au coup de théâtre final.

■ Bande dessinée



Un peu de bois et d'acier, *de Christophe Chabouté*

Vents d'ouest (2012)

L'histoire d'un banc public qui voit défiler les gens au fil des heures, des jours, des saisons, des années. Anonymes et habitués se succèdent sur ce banc dans une chorégraphie burlesque en noir et blanc qui mêle futilités, situations rocambolesques et rencontres surprenantes.

■ Jeunesse



Korczak pour que vivent les enfants, *de Philippe Meirieu et Pef*

Rue du Monde (2012)

Janusz Korczak a dédié sa vie à l'éducation des orphelins juifs de Pologne. Pour scolariser et socialiser ces enfants, il a inventé une école à son image : bienveillante, imaginative, inclusive, intelligente. Quand les soldats allemands sont venus « évacuer » son orphelinat, Korczak aurait pu échapper à la rafle. Il préfère accompagner « ses » enfants au camp d'extermination de Treblinka. Un ouvrage documentaire fort et émouvant, mais accessible aux enfants à partir de 9 ans.

■ Roman jeunesse



La petite marchande de rêves, *de Maxence Ferminé*

Michel Lafon (2012)

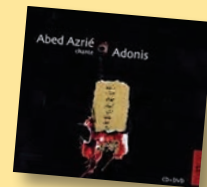
Entrez au Royaume des Ombres et choisissez votre rêve... Le jour de ses onze ans, Malo tombe dans la Seine. Aspiré dans un toboggan, quand il ouvre les yeux, il découvre un monde en noir et blanc, éclairé par une lune en diamants. Il vient de pénétrer au Royaume des Ombres, un lieu magique, décalé et onirique où les habitants sont aussi étranges que fascinants : les arbres et les chats parlent, on peut enfermer les rêves dans des boîtes et le revendre. Il va y faire deux grandes rencontres : l'une bonne, en la personne de Lili la petite marchande de rêves et l'autre, bien plus mauvaise en celle de Dom Perlet qui lui jette un terrible maléfice. Malo a un énorme défi à relever, en une nuit...

■ CD Adulte

ABED AZRIÉ **CHANTE ADONIS** *de Abed Azrié*

Doumtak (2011 • 024 AZR)

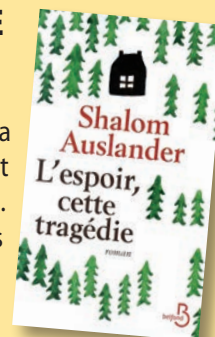
Le printemps c'est aussi celui des poètes quoi de plus normal dès lors que d'évoquer le poète Adonis et son interprète Abed Azrié. Le chanteur syrien a toujours cherché à travers la poésie, un monde où l'extase s'allie à l'étonnement, à la contemplation, au rêve et au mystère. Ici il prête aux poèmes d'Adonis sa voix grave, tendre et expressive, il semble que cette voix n'est venue au monde que pour chanter la poésie. Il s'est toujours éloigné des systèmes musicaux d'Orient et d'Occident pour créer un style nouveau qui n'appartient qu'à lui.



L'ESPOIR, CETTE TRAGÉDIE *de Shalom Auslander*

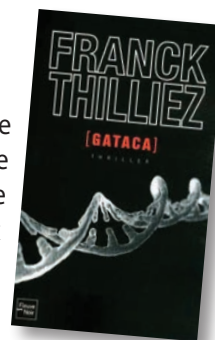
Belfond (2013)

En choisissant d'établir sa famille dans la ville de Stockton, Salomon Kugel pensait avoir laissé derrière lui la Grosse Pomme. La vie à la campagne ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices : sa mère s'accroche farouchement à la vie, son épouse scrute ses moindres faits et gestes. Et puis en montant au grenier il découvre une femme que tous croyaient morte. Et quelle femme ! Une icône que le monde entier pensait morte depuis longtemps. Provocateur et hilarant, Shalom Auslander s'interroge aussi sur la légitimité de l'art après l'Holocauste, le devoir de mémoire et les ravages causés dans le monde par l'espoir, cette tragédie.



■ Échanges avec **Franck THILLIEZ**

À l'initiative du Lycée La Mennais, la venue de l'auteur est le fruit d'une réflexion entre sciences et littératures : les romans de Franck THILLIEZ faisant la part belle aux éléments scientifiques dans le cadre de la résolution d'énigmes et d'enquêtes. C'est ici le cas avec le roman : Gataca*, œuvre étudiée par les lycéens.



*Résumé du roman Gataca : « Lucie Henebelle, ancien lieutenant de police, vient de perdre une de ses filles assassinée sauvagement. Franck Sharko, responsable en partie de ce drame, est impliqué un an plus tard dans un crime mystérieux : une jeune étudiante en biologie est retrouvée morte dans l'une des cages d'un centre qui étudie les primates ».

L'auteur à Ploërmel

17 avril : Rencontre/dédicace à l'espace Culturel Leclerc de 17h à 17h45 ; **rencontre/échanges à la médiathèque de 18h à 19h30** (Libre et gratuit).

18 avril : Café littéraire et scientifique avec des élèves de 2nde générale et technologique



La Maison des Solidarités inaugurée

Ouverte en mars 2012, la Maison des Solidarités a été inaugurée le 22 février en présence de tous les acteurs.

Les 6 associations hébergées dans les locaux ont coupé le ruban symbolique, aux côtés d'Odette HERVIAUX, sénatrice, de Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel et présidente de Ploërmel Communauté, de Denis TRÉHOREL, maire de Loyal et vice-président de Ploërmel Communauté en charge de l'Action Sociale, et de Maryse BESNARD, adjointe au maire de Ploërmel en charge des travaux.

Après une présentation des lieux par Karen GAULTIER, directrice du Centre Inter-communal d'Action Sociale,

les associations ont présenté leurs actions, évoquant à l'unanimité l'intérêt de travailler les uns aux côtés des autres. C'est donc tout naturellement que l'ensemble des acteurs a signé la « Charte d'accueil », rappelant les grands principes de cette Maison des Solidarités.



■ Informations pratiques

Pour rappel, la Maison des Solidarités héberge la Croix-Rouge, le Secours Catholique, les Familles Ploërmelaises, les Restos du Cœur, le Comptoir des Rues de l'AMISEP et le Centre de distribution alimentaire. Elle se situe rue Barthélémy Thimonnier, dans le Parc d'Activités du Bois Vert. ■

CIDFF, au service des femmes et des familles !

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles a pour mission de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Déjà présente dans le Morbihan, l'association propose régulièrement des permanences d'information juridique et d'accompagnement des femmes victimes de violences à Vannes, Lorient et Lanester, ainsi qu'un accompagnement individuel vers l'emploi et la formation à Vannes et Lorient.

■ Rencontre avec Orlane DUVAL

Juriste au CIDFF depuis 2 ans, Orlane DUVAL est confrontée à deux types d'aide, « j'apporte une information juridique en droit civil, principalement en droit de la famille, à tous types de publics, mais il vrai que 85 % des personnes reçues sont des femmes, qui pour beaucoup, sont dans une situation de

Désormais, le CIDFF est également présent à Ploërmel les mardis des semaines paires de 9h à 12h (sur rdv) à la Maison des Solidarités. Ses permanences* sont proposées pour transmettre des informations juridiques, accompagner des femmes et familles victimes de violences, en partenariat avec les services du CIAS.

*physiques et téléphoniques

violence. Je leur propose donc un accompagnement pour entamer les démarches, et les oriente au besoin vers des partenaires. »

➔ **Contact :**
Tél. 02 97 63 52 36



Solidarité du lycée La Mennais

Chaque année, une collecte nationale est organisée au profit des banques alimentaires. C'est dans ce cadre que la commission Solidarité du Comité lycéen du lycée La Mennais, a elle aussi décidé de récolter au sein même de l'établissement, des denrées alimentaires.



Didier JEHANNO, Laura DAHYOT, Pauline GOUEDO, Pierre-Étienne LANGLOIS et David TROUVÉ sont venus remettre leurs produits à l'association

C'est ainsi l'équivalent d'un chariot, soit davantage que l'année précédente, qui a été remis au Centre de distribution alimentaire de Ploërmel Communauté. *Un grand merci à eux !* ■

➔ **Contact :**
Centre Communal d'Action Sociale
26 rue du Général Leclerc, Tél. 02 97 73 20 75

Goûter des aînés : nouveau succès !

Cette année encore, le goûter des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale a rencontré un vif succès.

Le 23 janvier dernier, 430 personnes âgées de plus de 75 ans sont venues profiter du spectacle proposé par la Compagnie Oasis en deux temps : La Môme Piaf et Le Tour du Monde. L'événement organisé par l'équipe du CCAS (épaulée par une dizaine de bénévoles), s'est déroulé

à la salle des fêtes en présence de Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel, et des élus municipaux. ■





Sylvie BURBAN
Adjointe au maire
en charge de la vie sportive.

Le PFC a joué les Petit Poucet !

La Coupe de France féminine (1^{er} tour fédéral) a opposé le Ploërmel Football Club au groupe d'Angers CBOS, le 6 janvier dernier.

Les féminines du PFC, 4^e de leur groupe de DH, ont affronté les angevines de la Croix-Blanche qui évoluent en Ligue 2. Les ploërmelaises se sont montrées appliquées, proposant une rencontre équilibrée au public venu les encourager. Tous les efforts consentis n'auront cependant pas été suffisants pour s'imposer face au poids lourd an-



gevin qui, à trois reprises, trouva le chemin des filets ploërmelais. Les locales n'ont quant à elles pas réussi à déjouer la défense adverse, donnant un score final de 3 à 0 en faveur des visiteuses.

Félicitations aux féminines du PFC pour ce beau parcours, rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux exploits ! ■

8^e Soirée des trophées

Une soirée des trophées récompense chaque année, un sportif, une équipe, un éducateur ou encore un entraîneur, un dirigeant ou un bénévole, œuvrant au sein d'une association du territoire de Ploërmel Communauté.

En 2012, ce sont 23 associations qui ont mis à l'honneur un ou plusieurs membres. Pour la 8^e édition qui aura lieu le vendredi 14 juin 2013 au Centre des Arts Martiaux, les dossiers ont été envoyés aux associations du territoire, afin qu'elles communiquent le(s) nom(s) d'un ou plusieurs licencié(s) à distinguer, et qu'elles préparent une présentation les concernant. ■



Événement ! La Ploërmelaise : 3^e édition !

Dans le cadre de sa politique de santé, la ville de Ploërmel renouvelle son soutien au comité départemental du Morbihan dans sa lutte contre le cancer colorectal.

En 2012, la marche/course La Ploërmelaise avait rassemblé plus de 1 100 participants sur son parcours de 6 kms. Pour la 3^e édition qui se déroulera le dimanche 22 septembre 2013, l'objectif est de rassembler jusqu'à 2 000 marcheurs et coureurs.

Tous les bénéfices seront reversés au Comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer. Les fonds seront dédiés à l'acquisition de matériels destinés à améliorer la qualité de vie des patients dans les centres de soins du département. ■

➔ Contact :

Renseignements et inscriptions sur <http://la-ploermelaise.org> ou sur www.ploermel.fr



Agenda sportif

- 7 avril** : Trophée du golf au golf du Lac au Duc
- 14 avril** : Enduro moto
- 7 au 9 juin** : C un espoir
- 14 juin** : soirée des trophées au centre des arts martiaux
- 19 juin** : Challenge nature des collégiens au Lac au Duc

21 juin : gala de natation à la piscine

7 septembre : Forum des associations et inauguration de la salle de gymnastique/athlétisme/tir à l'arc à la halle des sports

22 septembre : marche/course La Ploërmelaise, départ dans la zone commerciale du lac

➔ Contact :

Service des sports, rue Pierre de Coubertin, Tél. 02 97 74 05 10

Fin de la saison culturelle d'hiver

Le soleil se fait de moins en moins timide, mais avant de lancer la programmation estivale, deux spectacles viennent achever la saison culturelle d'hiver...

ANIMATION/SPECTACLE

Une petite flamme dans la nuit (dès 7 ans)

Lundi 15 avril • EHPAD Saint Antoine • 15h (durée 1h)



Création Goldmund théâtre de la bouche d'or - Ploërmel

Dans le cadre d'un cycle d'action culturelle sur le territoire, proposé pour les deux prochaines années et intitulé Paroles contre l'intolérance, le Goldmund théâtre de la bouche d'or crée cette saison une animation - spectacle théâtrale itinérante autour du roman de François David **Une petite flamme dans la nuit.**

Le texte reprend sous forme de jeu de l'oie surdimensionné, initiatique et interactif, les contes de François David. Chaque conte se passe dans un pays où règnent l'intolérance, la

tyrannie voire la barbarie, mais dans chaque histoire, comme un chant d'espoir, une action solidaire conduit à la libération des opprimés.

Lors des deux prochaines saisons culturelles, le spectacle sera proposé, en temps scolaire, aux 1 400 élèves des cycles 2 et 3 de notre territoire. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Saint Antoine » s'ouvre au tout public.

DANSE INTERACTIVE



Le jardin peint, les enfants explorent les couleurs à travers l'image (dès 7 ans)

Dimanche 26 mai • La Chapelle Bleue • 17h (durée 50 min)

Le jardin peint est un espace créé par le peintre Rebwar Saeed, qui invite le public à suivre un itinéraire imaginaire à travers les quatre portes qui ouvrent sur autant d'éléments distincts : la terre (jaune), l'eau (bleue), les feuilles (vertes) et l'amour (rouge).

Au cours de ce voyage, les enfants guidés par deux danseuses explorent les couleurs, la matière, les

formes, l'espace, leur propre créativité...

Ce spectacle particulièrement original fait appel aux nouvelles technologies, à travers un tapis d'images numériques qui sera projeté au sol de la Chapelle Bleue nue, sans gradin. Une sorte d'immense « tapis de découverte » qui suit le rythme de la musique et sur lequel les danseuses et les enfants évoluent.

En évoluant, en pressant des capteurs, ils animent les images et créent des compositions musicales.

Il y a donc une très forte interactivité dans ce spectacle de la compagnie italienne TPO.

Les enfants des écoles de notre territoire vont imaginer leur propre tapis numérique, en amont de ce spectacle, et on pourra admirer leurs créations dans le cadre des manifestations liées à la pratique amateur.

THÉÂTRE

Sous la peau des femmes...



Jeudi 16 et vendredi 17 mai • La Chapelle Bleue • 20h30

Imaginer une création théâtrale sur l'égalité femme/homme pour 21 acteurs-danseurs du lycée La Touche. Au départ, un ressenti des jeunes eux-mêmes concernant des faits d'actualité, des images de pub, des vidéos clips malmenant la femme et offrant même une vision dégradante voire culpabilisante. L'idée était de lier textes théâtraux, témoignages factuels, danse contemporaine, chant choral, vidéos et installations photographiques... Le photographe-portraitiste Dominique Rolland s'est associé au projet en proposant différents portraits de jeunes femmes illustrant la féminité et reproduits sur deux bâches de 5m/7m pour couvrir à cour et à jardin la Chapelle Bleue. Et le vidéaste Roger Malo se propose de faire des captations vidéo en live sur les scènes chorégraphiées.

Sous la peau des femmes se présente comme un cri pour rendre hommage à toutes les femmes victimes, pour ne jamais oublier que sous ces corps, des êtres de raison, de cœur respirent et vivent...

« Je ne veux pas participer à ce langage qui fait de nous des bêtes de crainte. Je me lave de toutes ces insultes qu'on entend, de tous ces gestes obscènes, de tous ces interdits qu'ils jettent sur nous pour se protéger de leur désir. Mais, je ne veux pas non plus craindre l'amour... Et je ne veux pas qu'on traîne les étoiles de mon désir dans la boue... »





Mike JAMES
Adjoint au maire en charge
de la vie culturelle.



Cap vers l'été !

Alors que la saison d'hiver s'achèvera sur une note printanière, la collectivité prépare déjà activement, vos animations de l'été !

■ Tous au Lac au Duc !

À l'automne, vous avez apprécié le festival Les Imaginaires de Brocéliande, Ploërmel Communauté vous propose donc de se retrouver pour une version estivale de l'événement ! Un avant-goût alléchant de la programmation culturelle d'été...



La collectivité vous donne rendez-vous le samedi 25 mai au Lac au Duc pour une journée familiale avec des activités de plein-air autour du lac, des initiations et découvertes de différentes activités sportives, les portes ouvertes de la base de loisirs nautiques, des stands de sensibilisation à l'environnement, des déambulations, etc. En soirée, un spectacle féérique eau et lumière vous émerveillera avant de s'achever par un rendez-vous dansant !

Plus d'infos dans votre magazine Com de Com du mois de mai...

■ Fêtons la musique !

L'édition 2013 de la fête de la musique aura lieu à Ploërmel le samedi 22 juin.

La fête de la musique est une occasion de se rencontrer entre générations, de découvrir de nouveaux talents, d'oser aller vers les autres, de partager un bon moment et une passion dans



cette Ville à Vivre qu'est Ploërmel. Actuellement en préparation, la Fête de la musique proposera cette année encore, le **tremplin des jeunes talents**, tandis que l'animation **Place ô Mômes** se déroulera dans le centre historique de la ville dès 14h.

► Contact :

Pôle culturel, 3 rue de Guibourg, Tél. 02 97 74 08 21

Signalétique de la médiathèque

Afin de rendre l'entrée de la médiathèque plus visible, une signalétique adaptée informant sur les horaires et les événements, a été installée.

► Contacts :

Médiathèque, Cloître des Carmes, Tél. : 02 97 74 28 25



Problèmes de garde ? Une solution toute trouvée

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de la Ville de Ploërmel et l'Office de Tourisme de Ploërmel Terres de Légendes s'associent pour proposer une initiative locale originale : trouver un(e) baby-sitter sur Ploërmel et ses alentours.

Les habitants du territoire ou les touristes peuvent désormais sortir en amoureux : se faire une toile, boire un verre, dîner en tête-à-tête, faire un billard... Ce ne sont pas les idées qui manquent sur Ploërmel et sa région.

Deux lieux pour trouver la perle rare : depuis octobre 2011, une liste de jeunes baby-sitters est accessible au PIJ. Dorénavant, les parents pourront également venir consulter cette liste simplifiée à l'Office de Tourisme.

Les deux structures mettent en relation les parents en recherche de baby-sitter et les baby-sitters eux-mêmes.

Le rôle du PIJ se limite uniquement à mettre à jour un fichier en libre consultation. Il ne s'engage pas sur le choix des

personnes qui appartient aux seuls parents et aux seuls baby-sitters. En aucun cas, le PIJ n'opère de sélection ou de choix sur les baby-sitters, ceci incombant pleinement aux parents. Charge à eux de prendre contact avec les baby-sitters et d'assurer leur responsabilité d'employeur. ■

► Contact :

Le PIJ avec Laëtitia FERREC, 3 rue de Guibourg
Tél. 02 97 73 20 97

Ouverture : mercredi, jeudi et vendredi après-midi

2^e participation de la ville à Couleurs de Bretagne !

Comme en 2012, la ville jouera le samedi 6 juillet, les modèles pour les peintres du jour qui viendront proposer une vision artistique du patrimoine ploërmelais.



Les inscriptions, gratuites et ouvertes à tous, se feront comme l'an passé dans la salle des Carmes de 8h à 12h. Après leur inscription, les participants pourront s'inspirer des photos du patrimoine local ainsi que du plan de la ville, pour créer et restituer une œuvre avant la fin de journée. Une fois l'ensemble des tableaux remis au jury, celui-ci procédera à la délibération. Pendant ce temps, les participants et leur famille profiteront des animations musicales et d'une visite guidée de la ville avec l'office de tourisme. **Réservez dès maintenant votre samedi 6 juillet 2013.**

En parallèle, l'artiste peintre Picajo de Guer réalisera tout au long de cette journée, une peinture géante sur toile.

Vers 18h, le jury annoncera le palmarès et remettra leur diplôme aux lauréats, avant de conclure par un pot convivial.

■ Exposition

Du **24 juin au 5 juillet**, venez admirer à la mairie, les peintures réalisées par les lauréats régionaux de l'édition 2012.

Du **6 juillet au 13 septembre**, ce sont les toiles des participants à l'édition 2013 qui seront exposées. ■



Ghislaine COUDÉ
Conseillère municipale déléguée au patrimoine, au paysage et au tourisme.

Zoom sur les allées couvertes

Les allées couvertes sont des dolmens particuliers. Ploërmel en compte deux : la Ville Bouquet et Bezon, revalorisée en 2011.

■ Allée couverte de la Ville Bouquet

D'une longueur de 7 mètres, ce monument, vieux de 4000/4500 ans, est sans doute incomplet. C'était à l'origine un beau dolmen à couloir sous tumulus permettant de recouvrir des coffres ou des tombes au riche mobilier. À proximité, un affleurement rocheux a sûrement dû fournir les matériaux de sa construction.

Pour s'y rendre ?

De Ploërmel, prendre la direction de Josselin. Au rond-point Zurab Tsereteli (hôtel restaurant le St Marc), prendre à gauche direction Guillac. Continuer toujours tout droit jusqu'au

parking de « La Cha-touillette » avant le pont marquant l'entrée sur la commune de Guillac. Au niveau du panneau de départ de la randonnée « les voies des deux rivières », grimper au sommet de la butte.



■ Mégalithe de Bezon

Les éléments sont en poudingue de Gourin, huit supports sont encore en place sur la paroi Est et six sur la paroi Ouest, dont un couché. Quatre dalles de couverture sont visibles ; une seule est encore en place et repose sur quatre supports. La structure externe (le cairn) semble avoir totalement disparue côté Ouest mais a peut-être été conservée à l'Est. Un petit support situé à l'arrière de la dalle de chevet montre peut-être une cellule terminale ou cella. La dalle transversale située au tiers de la longueur visible est un compartimentage interne de la sépulture dont la longueur Sud pourrait avoir eu la même qu'au Nord pour une longueur totale du monument de 22 m. La dalle de chevet étant située à l'extrémité Nord, l'entrée de la sépulture était donc située au sud dans le cas d'une allée couverte.

Dans le cas d'une sépulture à entrée latérale, le couloir d'accès se situait à environ un tiers de la longueur de la sépulture, malheureusement aucun élément n'atteste cette hypothèse pour le moment. L'orientation Nord/Sud n'est pas courante quel que soit le type d'architecture. En ce qui concerne la datation,



les allées couvertes ont été édifiées entre 3200 ans et 2200 ans avant J.C. et les sépultures à entrée latérale entre 3200 ans et 2800 ans avant J.C.

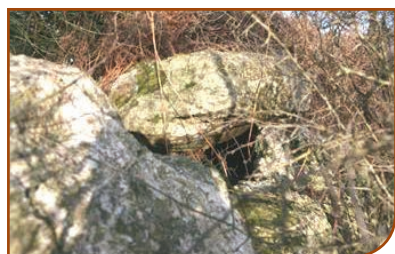
Ce monument du néolithique récent montre une architecture bouleversée dont il manque de nombreux éléments, l'enlèvement de quelques supports pourrait laisser penser à deux monuments distincts. Il est difficile en l'état, de déterminer avec certitude à quel type architectural il se rattache. Deux solutions sont envisageables, soit il s'agit d'une allée couverte classique, soit nous avons affaire à une sépulture à entrée latérale. Les deux types de sépultures ont cohabité à la même période chronologique. Orientée

sensiblement Est/Ouest, cette sépulture montre actuellement de façon visible une longueur de 15 m pour une largeur interne d'environ 1,60 m.

Pour s'y rendre ?

De Ploërmel, prendre la direction de Josselin. Au rond-point Zurab Tsereteli, prendre à gauche direction Guillac. Après la Ville Réhel, tourner à gauche direction Trémaudu puis suivre Bezon.

■ Allée couverte du Hino



Cette allée couverte cachée sous la végétation possède cinq dalles de couverture encore en place. Elle mesure 12 mètres de long pour 1,70 m de largeur en moyenne. L'ensemble est plutôt bien conservé. ■

➔ Contact :

Office de Tourisme, 5 rue du Val, Tél. : 02 97 74 02 70
Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Le Mot de la majorité

Le bien-vivre tous ensemble

La sécurité est un droit fondamental. Il est de notre responsabilité de mettre en œuvre toutes les mesures efficaces pour la garantir, dans tous les domaines :

À Ploërmel,

- nous bénéficions d'un service de gendarmerie performant qui travaille en lien étroit avec la police municipale ;
- nous avons une police de proximité au contact et à l'écoute de la population ;
- nous bénéficions d'un service de secours efficace et réactif ;
- nous avons un dispositif dissuasif de vidéo protection ;
- nous finalisons un plan d'urgence local sur la base d'une gestion des risques (inondations, incendies, grand froid, canicule, tempête...);
- nous avons un service de médiation en vue de prévenir les conflits notamment de voisinage (conciliateur de justice) ;
- nous avons un service pour sécuriser les entrées et sorties des élèves de l'ensemble des écoles ;
- nous participons à des campagnes de lutte contre toutes les violences (conjugales et familiales, routière...), de réduction des risques liés à l'alcool et à la drogue ;
- nous prévoyons des aménagements urbanistiques et routiers cohérents en y intégrant systématiquement l'aspect sécurité (éclairage, accès PMR, zones piétonnes et cyclistes aménagées, marquages au sol...);
- etc.

Le respect de l'autre est une condition indispensable à l'épanouissement personnel ; il est le fondement du vivre ensemble, générateur d'un réel sentiment de sécurité.

Nous, élus municipaux avons une responsabilité importante : celle de faciliter la création et le développement de liens humains pour encourager le respect de l'autre & la solidarité :

Tisser ou retisser des relations humaines entre les habitants des quartiers et des villages ;

Faciliter l'intégration des nouveaux habitants ;

Construire des ponts entre les générations ;

Respecter la diversité ;

Sensibiliser les citoyens à la sécurité et à l'entraide entre voisins (congés, absences...).

Nul besoin de désigner un chef de quartier. La citoyenneté, la solidarité, la sécurité, c'est l'affaire de chacun, c'est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous viendrons à votre rencontre au printemps pour renforcer les conditions de ce « mieux-vivre ensemble », convaincus que c'est ainsi que nous développerons la sécurité à Ploërmel.

► Contact

Pour nous joindre et échanger vos idées, contactez Ploërmel avec Passion : ploermelavecpassion@gmail.com

Le Mot de l'UAPP

Nous déplorons à PLOERMEL, une montée de la délinquance et plus particulièrement les vols par effraction. Ce fait n'est pas nouveau malheureusement. Il a même tendance à s'accroître : +30,3 % en 2012. Les premiers mois de 2013 confirment cette tendance. Au niveau de la municipalité, « l'action » pour endiguer ce phénomène est inexistante. Celle-ci se limite à un simple relevé statistique dont elle se garde bien de communiquer les résultats tellement ils sont affligeants !!!

En période de difficulté, la vigilance s'impose. Nous, élus de l'opposition, plaçons pour la mise en place d'une « participation citoyenne » dans les quartiers les plus exposés ; c'est à dire ceux résidant à proximité des voies rapides qui permettent aux auteurs de faits délictueux de déguerpir précipitamment. Ce dispositif volontaire est basé sur le principe d'une vigilance bienveillante entre voisins – veiller et non surveiller – avec le concours des différents acteurs en charge de la sécurité sur le territoire (élus, police municipale, gendarmerie). Il n'est pas coûteux, très facile à mettre en place et son fonctionnement repose sur l'organisation d'un réseau de référents par quartier.

Dans les communes qui ont optés pour cette participation citoyenne, une baisse significative de la délinquance de 43 % en moyenne a été constatée. Ce résultat probant doit suffire à convaincre les plus irréductibles.

Ce dispositif a été présenté à Mme Le Marre et ses adjoints il y a plus de 6 mois. Leur volontarisme pour endiguer l'évolution de la délinquance, se résume depuis 6 mois à une fin de non recevoir !! Vous l'aurez compris, le bien vivre à PLOERMEL est seulement un slogan de campagne dépourvu de toute action.

P. LE DIFFON, F. GRENIER, P.J. JARNO, M. BILLARD, M. PERRIN, L. RENARD, C. GAVAUD

► Contact

Vous voulez nous rejoindre, ou nous faire part de vos observations : uapp.ploermel@orange.fr

Ploërmel, ville amie des enfants

Lancée par UNICEF France et l'Association des Maires de France, l'initiative Ville amie des enfants réunit à ce jour, plus de 230 villes françaises et quatre départements.

D'ici 2025, environ 60% des enfants du monde en développement, soit plus de un milliard, vivront dans des villes et la moitié d'entre eux seront pauvres. Parmi eux, la moitié vit déjà dans des zones urbaines et le nombre d'habitants des taudis urbains pourrait doubler au cours des vingt-cinq prochaines années.

Face à ce constat inquiétant pour l'avenir, l'initiative **Ville amie des enfants** s'est développée avec l'**UNICEF France** et l'**Association des Maires de France** dans le sillage de la résolution prise lors de la Conférence mondiale d'Istanbul sur les établissements humains (Habitat II) de faire **des villes des lieux vivables pour tous**. Cette Conférence a déclaré que le bien-être des enfants est l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.

Dans ce contexte, **Ville amie des enfants** a vu le jour en France en 2002 et a pour objectif de promouvoir l'application des droits des enfants dans les villes qui s'engagent à :



- rendre leur ville toujours plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, à améliorer leur sécurité, leur environnement, leur accès à la culture et aux loisirs
- promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes au civisme et leur insertion

dans la vie de la cité par leur participation à des structures adaptées où ils seront

écoutés et respectés

- faire mieux connaître la situation des enfants dans le monde et développer un esprit de solidarité internationale
- promouvoir la Convention Internationale relative aux Droits de l'enfant

- Établir et développer à cette fin un partenariat avec l'Unicef France

Tout au long de l'année, les Villes amies des enfants développent de nouveaux projets et font vivre la Convention des droits de l'enfant avec les bénévoles d'UNICEF France.

Ainsi, les Villes amies des enfants et les comités départementaux peuvent-ils mettre en œuvre ensemble un plan de travail annuel et des réunions pour faire du partenariat avec l'UNICEF un véritable atout au service du développement de la vie locale.

■ Ploërmel s'engage

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2012, les élus municipaux ont décidé de porter la candidature de Ploërmel pour participer au réseau « Ville amie des enfants ».

Chaque année, des engagements forts sont pris en direction des enfants de Ploërmel et Ploërmel Communauté. Tant au niveau de leur épanouissement à l'école qu'en dehors. Un de nos nombreux objectifs en matière d'éducation.

Concrètement, les agents des services Sport, Culture, et Éducation travaillent régulièrement avec les équipes éducatives mais aussi les nombreuses associations du territoire, y compris celles dont le but est de collecter des fonds ou du matériel pour des enfants et des familles des pays en voie de développement.

Ainsi, adhérer au réseau « Ville amie des enfants », et participer activement aux actions du réseau sont des moyens d'ouvrir les regards et les esprits vers l'autre. C'est également pour notre territoire, l'opportunité d'échanger les pratiques et les expériences, et de renforcer l'implication des acteurs par de nouveaux défis. ■



Madame LE MARRE a rencontré le 18 décembre 2012, Madame LE BRIGANT, présidente de l'UNICEF du Morbihan

► Contact :

www.villesamiesdesenfants.com

Nouvelles rencontres de quartier

Dans le cadre de sa politique de proximité, la municipalité de Ploërmel souhaite renforcer le dialogue entre citoyens et élus. L'objectif ? Permettre à chacun de devenir un acteur clé de la cité en mettant les habitants au cœur du dialogue public !



La ville de Ploërmel propose aux acteurs locaux de se constituer en comités de quartier. Espace privilégié de débats et de propositions, les comités de quartier favorisent le dialogue entre la population, les élus et la municipalité.

■ Les comités de quartier, concrètement, c'est quoi ?

Ce sont des lieux d'information, d'écoute, de débats et de concertation où tous les sujets relatifs à son quartier peuvent être abordés : projets d'aménagement, vie de quartier, amélioration du cadre de vie, etc. Les comités de quartier sont ouverts à toutes personnes âgées de 16 ans et plus, habitant Ploërmel, sans distinction d'opinion ou de nationalité. La participation y est libre, gratuite et bénévole et assure à tous, la liberté d'expression.

■ Comment ça fonctionne ?

Les comités de quartier se réuniront au moins deux fois par an, à leur initiative ou à la demande de la ville. Par ailleurs, un élu référent à chaque quartier sera désigné par madame le maire afin de faciliter les échanges entre comités et municipalité. De même, un porte-parole sera désigné comme représentant au sein de chaque comité de quartier, permettant notamment une meilleure diffusion de l'information. ■

■ Dates des réunions

Quartier Sud et Est : **jeudi 16 mai**
Quartier Nord : **vendredi 17 mai**
Quartier Ouest : **jeudi 23 mai**
Centre-ville Nord : **vendredi 24 mai**
Centre-ville Sud : **jeudi 30 mai**
Toutes les réunions sont fixées à 18h30.

📍 Contact :

Mairie de Ploërmel, Tél. 02 97 73 20 73



Permanences des associations

Centre culturel

FRANCE MUTUALISTE, le 2^e vendredi du mois, sur rendez-vous • 02 99 67 50 81 / 02 94 40 65 92
CICAS, tous les mercredis, sur rendez-vous
N° vert : 0 820 200 075

URSSAF, les 2^e et 4^e mardis du mois, 9h30 - 12h / 14h - 16h
CAUE, tous les mardis des semaines paires

Maison des Solidarités

CIDFF Tous les mardis des semaines paires
9h - 12h • Contact : 02 97 63 52 36

ADIL 1^{er} et 4^e mardi du mois
14h - 17h15 • Contact : 0 820 201 203

Croix Rouge : mardi de 9h30 à 11h30 et
mercredi / jeudi de 14h à 16h30

UFC 1^{er}, 3^e mardi du mois
Que Choisir 14h - 17h • Contact : 02 97 47 49 90

Pôle Social

CROIX D'OR 3^e vendredi du mois • 20h - 22h
Mutilés du Travail • FNATH 1^{er} jeudi du mois • 13h30 - 15h

Veuves et 3^e lundi du mois
Veufs civils 10h - 12h • Contact : 02 97 47 42 80

EFAI Toxicomanie 4^e mercredi du mois
18h30 - 20h • Contact : 02 97 76 49 00

ADAVI CAPP Ass. Départ. 1^{er} jeudi du mois sur RDV • 14h - 17h30
d'Aide aux Victimes : Contact : 02 97 26 41 52

Groupe de parole de 2^e vendredi du mois / 20h - 22h
personnes accueillies :

Conciliateur de justice : mercredi après-midi sur convocation :
14h - 17h

UDAF 56 Médiation familiale : 1^{er} et 3^e vendredi du mois sur RDV
9h - 12h • Contact : 02 97 54 79 18

Contacts

ARRÊT CARDIAQUE



APPELER



MASSER



DÉFIBRILLER



www.1vie3gestes.com



Mairie

Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 73
mairie@ploermel.com
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

Les permanences de vos élus

Pour prendre rendez-vous avec
Madame le Maire ou un de ses adjoints,
appelez le 02 97 73 20 74
Avec ou sans Rdv
tous les samedis de 9h à 12h

Services techniques

3, rue des Clos - 56800 Ploërmel
02 97 73 58 40
Du lundi au jeudi :
8h - 12h / 13h30 - 17h30
Le vendredi :
8h - 12h / 13h30 - 16h30

Centre Communal d'Action Sociale

26, rue du Général Leclerc - 56800
Ploërmel
02 97 73 20 75
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 16h30

Police municipale

Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 90
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 16h30
Samedi : 9h - 12h

Office du Tourisme

02 97 74 02 70

Médiathèque

02 97 74 28 25

Pôle des sports

02 97 72 17 99

Pôle culturel

02 97 74 08 21

Piscine

02 97 93 67 74

Centre des arts Martiaux

02 97 74 05 10

École de musique

02 97 74 12 15

Maison de l'Enfance (RAM)

02 97 73 57 95

Maison de l'Enfance (ALSH)

02 97 93 68 13

Maison de l'Enfance (Multi-accueil)

02 97 93 63 80

Transports scolaires

02 97 72 33 08

Déchèterie

02 97 93 67 23